

N° 20.

DERNIÈRES PROCLAMATIONS

DE L'INSURRECTION

Citoyens,

La porte de Saint-Cloud, assiégée de quatre côtés à la fois par les feux du mont Valérien, de la butte Mortemart, des Moulineaux et du fort d'Issy, que la trahison a livré, la porte de Saint-Cloud a été forcée par les Versaillais, qui se sont répandus sur une partie du territoire parisien.

Ce revers, loin de nous abattre, doit être un stimulant énergique. Le peuple qui détrône les rois, qui détruit les bastilles, le peuple de 89 et de 93, le peuple de la Révolution, ne peut perdre en un jour le fruit de l'émancipation du 18 mars.

Parisiens, la lutte engagée ne saurait être désertée par personne; car c'est la lutte de l'avenir contre le passé, de la liberté contre le despotisme, de l'égalité contre le monopole, de la fraternité contre la servitude, de la solidarité des peuples contre l'égoïsme des oppresseurs.

AUX ARMES !

Donc, AUX ARMES ! Que Paris se hérise de barricades,

et que, derrière ces remparts improvisés, il jette encore à ses ennemis son cri de guerre, cri d'orgueil, cri de défi, mais aussi cri de victoire : car Paris, avec ses barricades, est inexpugnable.

Que les rues soient toutes dépavées : d'abord, parce que les projectiles ennemis, tombant sur la terre, sont moins dangereux ; ensuite, parce que ces pavés, nouveaux moyens de défense, devront être accumulés, de distance en distance, sur les balcons des étages supérieurs des maisons.

Que le Paris révolutionnaire, le Paris des grands jours, fasse son devoir ; la Commune et le Comité de salut public feront le leur.

Hôtel de Ville, le 2 prairial, an 79.

Le Comité de salut public :

Ant. ARNAUD, E. EUDES, F. GAMBON,
G. RANVIER.

Que tous les bons citoyens se lèvent !
Aux barricades ! l'ennemi est dans nos murs !
En avant pour la République, pour la Commune et pour
la liberté !

AUX ARMES !

Paris, le 3 prairial, an 79.

Le Comité de salut public :

Ant. ARNAUD, BILLIORAY, E. EUDES, F. GAMBON,
RANVIER.

AUX FRANCS-MAÇONS

DE TOUS LES RITES ET DE TOUT GRADE.

Frères,

La Commune, défenseur de nos principes sacrés, vous appelle à elle.

Vous l'avez entendue, et nos bannières vénérées sont déchirées par les balles et brisées par les obus de ses ennemis.

Vous avez répondu héroïquement ; continuez, avec l'aide de nos frères de tous les compagnonnages.

L'instruction que nous avons reçue dans nos respectables ateliers dictera à chacun de nous, à tous, le devoir sacré que nous avons à remplir.

Heureux ceux qui triompheront, glorieux ceux qui succomberont dans cette lutte sainte !

Citoyens,

Les Versaillais doivent comprendre, à l'heure qu'il est, que Paris est aussi fort aujourd'hui qu'hier.

Malgré les obus qu'ils font pleuvoir jusqu'à la porte de

Saint-Denis, sur une population inoffensive, Paris est debout, couvert de barricades et de combattants !

Loin de répandre la terreur, leurs obus ne font qu'exciter davantage la colère et le courage des Parisiens !

Paris se bat avec l'énergie des grands jours !

Malgré tous les efforts désespérés de l'ennemi, depuis hier il n'a pu gagner un pouce de terrain.

Partout il est tenu en échec ; partout où il ose se montrer, nos canons et nos mitrailleuses sèment la mort dans ses rangs.

Le peuple, surpris un instant par la trahison, s'est retrouvé ; les défenseurs du droit se sont comptés, et c'est en jurant de vaincre ou de mourir pour la République, qu'ils sont descendus en masse aux barricades !

Versailles a juré d'égorger la République : Paris a juré de la sauver !

Non ! un nouveau Deux-Décembre n'est plus possible, car, fort de l'expérience du passé, le peuple préfère la mort à la servitude.

Que les hommes de Septembre sachent bien ceci : le peuple se souvient. Il a assez des traîtres et des lâches qui, par leurs défections honteuses, ont livré la France à l'étranger.

Déjà les soldats, nos frères, reculent devant le crime qu'on veut leur faire commettre.

Un grand nombre d'entre eux sont passés dans nos rangs.

Leurs camarades vont suivre en foule leur exemple.

L'armée de Thiers se trouvera réduite à ses gendarmes. — Nous savons ce que veulent ces hommes et pourquoi ils combattent.

Entre eux et nous il y a un abîme !

AUX ARMES !

Du courage, citoyens, un suprême effort, et la victoire est
à nous !

TOUT POUR LA RÉPUBLIQUE !

TOUT POUR LA COMMUNE !

(La rédaction de PARIS-LIBRE.)

N° 21.

DERNIÈRES INSTRUCTIONS
ET COMMUNICATIONS DE LA COMMUNE

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

AU CITOYEN GÉNÉRAL DOMBROWSKI.

Citoyen,

J'apprends que les ordres donnés pour la construction des
barricades sont contradictoires.

Veillez à ce que ce fait ne se reproduise plus.

Faites sauter ou incendier les maisons qui gênent votre
système de défense. Les barricades ne doivent pas être atta-
quables par les maisons.

Les défenseurs de la Commune ne doivent manquer de
rien ; donnez aux nécessiteux les effets que contiendront les
maisons à démolir.

Faites d'ailleurs toutes les réquisitions nécessaires.

Paris, 2 prairial, an 79.

DELESCLUZE, A. BILLIORAY.

P. O. le colonel d'état-major,
LAMBRON.

Voici la copie exacte d'un ordre trouvé dans la poche du chef de la barricade de la rue du Château-d'Eau, le citoyen Jacquet :

COMMUNE DE PARIS

ÉTAT-MAJOR DE LA PLACE

Le citoyen Jacquet est autorisé à requérir tous les citoyens et tous les objets qui lui seront utiles pour la construction des barricades de la rue du Château-d'Eau et de la rue Albouy.

Le vin seul et l'eau-de-vie sont et demeurent exceptés.

Les citoyens et citoyennes qui refuseront leurs concours seront immédiatement passés par les armes.

Les citoyens chefs de barricade sont chargés d'assurer la sécurité des quartiers.

Ils doivent faire visiter les maisons suspectes. Faire partout ouvrir les portes et les fenêtres durant la durée des perquisitions.

Toutes les persiennes doivent être ouvertes, toutes les fenêtres fermées.

Les soupiraux des caves doivent être surveillés avec un soin particulier.

Les lumières doivent être éteintes dans les quartiers attaqués.

Les maisons suspectes seront incendiées au premier signal.

DELESCLUZE.

Cachet bleu avec ces mots :

Commune de Paris.

Le chef de légion du X^e arrondissement,

BRUNEL.

Cachet rouge avec ces mots :

Commune de Paris, mairie
du X^e arrondissement.

COMMUNE DE PARIS

DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

Le citoyen Raoul Rigault est chargé, avec le citoyen Régère, de l'exécution du décret de la Commune de Paris, relatif aux otages.

Paris, 2 prairial, an 79.

DELESCLUZE, BILLIORAY.

**COPIE D'UN ORDRE TROUVÉ SUR LE CITOYEN BELGE
VAN DER HOOVEN**

CHEF DE BARRICADE AU FAUBOURG-DU-TEMPLE.

Le citoyen délégué commandant la caserne du Château-d'Eau, est invité à remettre au porteur du présent les bombes d'huile minérale nécessaires au citoyen chef général des barricades du Faubourg-du-Temple.

Le chef de légion,

BRUNEL.

ORDRE TROUVÉ SUR DELESCLUZE

Le citoyen Millière, à la tête de 150 fuséens, incendiera les maisons suspectes et les monuments publics de la rive gauche.

Le citoyen Dereure, avec 100 fuséens, est chargé du 1^{er} et du 2^e arrondissement.

Le citoyen Billioray, avec 100 hommes, est chargé des 9^e, 10^e et 20^e arrondissements.

Le citoyen Vésinier, avec 50 hommes, est chargé spécialement des boulevards de la Madeleine à la Bastille.

Ces citoyens devront s'entendre avec les chefs de barricade pour assurer l'exécution de ces ordres.

Paris, 3 prairial, an 79.

DELESCLUZE, RÉGÈRE, RANVIER,
JOHANNARD, VÉSINIER, BRUNEL,
DOMBROWSKI.

Ce document a été trouvé sur le cadavre d'un individu tué au ministère des finances, et est entre les mains de l'autorité :

MINISTÈRE DE LA GUERRE	Paris, le	18
CABINET DU MINISTRE	CABINET DU MINISTRE DE LA GUERRE	
	<i>Au citoyen Lucas,</i>	
	<i>Faites de suite flamber Finances et venez nous retrouver.</i>	
Timbre : MINISTÈRE DE LA GUERRE	4 prairial an 79.	TH. FERRÉ.

Ce Ferré était, comme on sait, membre de la Commune et délégué au Comité de salut public.

La lettre suivante, dont *Paris-Journal* garantit l'authenticité, a été adressée le 3 mai dernier à un membre de la Commune :

« Vous me demandez beaucoup de choses impossibles. Comment voulez-vous que nous vous indiquions les membres dangereux présents à Paris ?

« Vous devez les connaître mieux que nous.

« Je ne puis entrer dans ces détails.

« Voici toutefois quelques établissements qui doivent périr, dans l'intérêt des travailleurs.

« Les raffineries.

« L'usine Cail.

« Les Gobelins.

« Les fabriques de colle.

« Si vous pouvez envoyer quelques enfants perdus chez Claparède, vous ferez bien.

« Incendiez les compagnies de chemins de fer, les banques et les établissements de crédit.

« En général, détruisez les ateliers occupant plus de quinze ouvriers. Leur monopole écrase le travailleur.

« On vous enverra demain des instructions plus complètes.

« DUDLEY.

« Londres, 3 mai 1871. »

Nous avons respecté dans notre reproduction le style, l'orthographe et la physionomie même de cette pièce, désormais historique, la plus curieuse et la plus significative, jus-

qu'ici connue de toutes celles non destinées à la publicité, qui émanent de la Commune :

GARDE NATIONALE
DE LA SEINE.

Paris, le 25 mai 1871.

3^e LÉGION

GABINET
du Chef de Légion

(N. B.) Informez le Père-Lachaize que les projec-
(A l'encre.) tiles qu'ils reçoivent ne peuvent venir que de Montmartre.

Tirez principalement sur les églises exceptés le XI^e arrondissement et Belleville et le XII^e arrondissement.

N. B.
Le cachet
est à l'encre
rouge.

Le membre du Comité de salut public,
G^{al} EUDES.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC

COMMUNE DE PARIS

N. B.

(Au crayon, c'est sans doute la réponse.)

N. B.
(Autre réponse au
crayon, d'une autre
main.)

Père-Lachaize.
4^e batterie tire
à toute volée sur
le Panthéon.

Mon tir est dirigé sur Saint-Eustache et sur la gare d'Orléans, boulevard Hôpital, de façon à faire le plus de dégâts à l'interception (sic) des boulevards Hôpital et Saint-Marcel et Arago. Le chef commandant l'artillerie I^{er} du X^e arrondissement au Père-Lachaize. Le maréchal des logis,

C^{ne} CUNET.

VIEULINA.

(N. B. La signature ne peut être garantie, étant peu lisible.)

Sur le dos de l'original, il y a :

Au citoyen commandant la batterie du Père-Lachaize.

N° 22.

Le *Moniteur universel* reçut de M. l'abbé Lamazou, vicaire de la Madeleine, sorti sain et sauf de la Roquette, le récit suivant du drame sanglant qui s'était accompli dans cette prison.

Paris, le 28 mai 1871.

Nous sommes sortis ce matin même de la prison de la Roquette dix ecclésiastiques, quarante sergents de ville et quatre-vingt-deux soldats, après avoir échappé à la mort par un vrai prodige d'audace et de sang-froid.

Prisonnier du Comité de salut public à la Conciergerie, à Mazas et à la Roquette, je serai aujourd'hui sobre de détails sur les faits révoltants, monstrueux, dont cette dernière prison a été le théâtre, et qui lui assurent désormais une place à part parmi les lieux les plus sinistrement célèbres. Pour en signaler un entre cent, un vicaire de Notre-Dame-des-Victoires et moi nous avons passé une demi-heure, le jeudi 25 mai, à nous préparer à être fusillés.

Ce n'était qu'une fausse alerte, et les agents de la Commune chargés de ces aimables invitations consolait ceux qui en étaient l'objet en leur assurant que ce qui n'avait pas eu lieu la veille ne manquerait pas d'arriver le lendemain.

On devait simplement traduire un de nos voisins devant une espèce de cour martiale qui siégeait au greffe de la prison, et qui se composait de citoyens principalement remarquables, les uns par leur abrutissement, les autres par leur férocité.

Depuis l'atroce exécution de Mgr l'archevêque de Paris, de M. le curé de la Madeleine, de M. le président Bonjean, de M. Allard, ancien missionnaire, et des PP. jésuites Clair et Ducoudray, qui a eu lieu le mercredi 24 mai, dans un coin de la cour extérieure de la prison, sans motif, sans jugement, sans procès-verbal, en présence d'un délégué de la Commune, qui n'avait d'autre mandat que le revolver au poing, et d'une cohue des gardes nationaux, qui n'eurent à manifester d'autres sentiments que de révoltants outrages ; sans aucun respect pour les corps de ces nobles victimes, qui furent dépouillés de leurs habits, entassés sur une vulgaire charrette et jetés dans un coin de terre à Charonne ; il était évident que, aux actes burlesques de la Commune, allaient succéder les actes destructeurs et sanguinaires, et que les otages, qui avaient été conduits de Mazas à la Roquette, le lendemain de l'entrée des troupes versaillaises à Paris, étaient destinés à subir le même sort.

Le vendredi 26 mai, trente-huit gendarmes et seize prêtres avaient été conduits au Père-Lachaise pour y être passés par les armes. Le jour suivant, comme l'armée versaillaise abordait les hauteurs du Père-Lachaise, où l'on avait dressé cette infernale batterie qui devait réduire en cendres les plus beaux monuments de Paris, on donna l'ordre de fusiller les prêtres, les soldats et les sergents de ville que renfermait encore la prison. Les membres de la Commune, qui s'obstinaient dans leur horrible besogne, s'étaient installés au greffe de la Roquette. Je pouvais, de ma cellule, suivre leurs délibérations, et j'affirme qu'il ne doit

pas y avoir de cabaret mal famé où la tenue ne soit plus édifiante.

A trois heures et demie, le pourvoyeur de ces exécutions signifiait aux habitants du second et du troisième étage l'ordre de descendre. Cédant à une généreuse inspiration d'humanité, un gardien de la Roquette, dont le nom doit être connu du public, M. Pinel, ouvrait avec rapidité toutes les cellules et déclarait qu'il était affreux de voir ainsi fusiller d'honnêtes gens par d'ignobles bandits; qu'il allait sacrifier sa vie pour la nôtre si nous voulions leur opposer une énergique résistance.

Cette proposition fut accueillie avec ardeur; chacun improvisa une arme de fer ou de bois; deux solides barricades furent établies à l'entrée des portes du troisième étage; une ouverture fut pratiquée au plancher pour communiquer notre résolution à l'étage inférieur, où les sergents de ville méditaient le même dessein. Sous la direction du gardien Pinel et d'un zouave entreprenant, le pavillon de l'est devenait une véritable forteresse.

La Commune, qui devait parodier et même dépasser tout ce qu'il y avait d'odieux et de grotesque dans la révolution de 1793, laissait pénétrer dans la cour cette ignoble populace qu'on ne voit à Paris que dans les jours sinistres, pour lui ménager le spectacle d'une nouvelle journée de septembre.

Pendant qu'elle proférait des menaces, quelques-uns des gardes nationaux chargés de nous fusiller montèrent au troisième étage, annonçant qu'on allait faire sauter la prison par la mine ou la réduire en cendres avec leur épouvantable artillerie du Père-Lachaise, et mirent le feu à une de nos barricades pour nous asphyxier. L'incendie fut bientôt éteint. Un détail que je tiens à ne pas oublier: l'individu qui agitait son fusil de la manière la plus cynique, était un des

condamnés à mort par la cour d'assise de la Seine, qui se trouvaient à la Roquette, et les détenus qui s'étaient fait ouvrir la porte, quittaient la prison au cri enthousiaste de: « Vive la Commune! »

Notre énergique résistance causa une vive émotion à la Commune, qui s'enfuit, elle aussi, du côté de Charonne et de Belleville. La foule, impressionnée par cet exemple, suivit la Commune, et les portes de la prison purent être fermées. Nous étions à moitié sauvés, grâce à la déroute qui s'en suivit. C'est alors que, passant de la menace à la séduction, la populace restée devant la Roquette se mit à crier: « Vive la ligne! » assurant qu'elle voulait simplement rendre la liberté à tous les prisonniers.

Quatre ecclésiastiques et dix-huit soldats se laissèrent abuser par ces promesses; ils furent fusillés aussitôt contre un des murs de la prison, et les corps des quatre prêtres servirent de couronnement à la barricade voisine.

Pendant la nuit, une garde sévère fut établie dans les deux étages; les cris menaçants proférés à l'extérieur n'effrayèrent personne. Enfin, dimanche 28, au lever du jour, la fusillade des troupes de Versailles, dont nous suivions le crépitement avec une émotion plus facile à comprendre qu'à exprimer, nous annonçait leur approche; à cinq heures un quart, la barricade placée en face de la Roquette était emportée d'un élan, et les soldats d'infanterie de marine prenaient possession de la prison.

Nous étions rendus d'une manière tout à fait inespérée à la vie, après quatre jours de l'agonie la plus cruelle qui se puisse imaginer.

Un prisonnier de la Roquette, M. Evrard, sergent-major du 106^e bataillon, a communiqué au même journal quelques renseignements qui complètent ceux que donne M. l'abbé Lamazou :

Paris, 28 mai 1871.

Monsieur le rédacteur,

Je viens de rentrer chez moi, après un séjour de près de deux mois dans les prisons de la Commune; arrêté le 5 avril, je n'ai pu recouvrer ma liberté que le 27 mai, grâce à un concours providentiel de circonstances.

A peine entre les mains de ces bandits, je fus conduit au dépôt de la préfecture, où je restai jusqu'au 14 avril. Le 22 mai, j'étais extrait de la prison de Mazas, où j'avais été enfermé depuis le 14 avril, et transféré avec trente-cinq autres prisonniers à la Grande-Roquette, au dépôt des condamnés. Parmi ceux-ci se trouvaient l'archevêque de Paris et M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine.

Mgr Darboy occupait la cellule n^o 21 de la 4^e division, et je me trouvais à quelque distance de lui, dans la cellule n^o 26. La cellule occupée par le respectable prélat était autrefois le cabinet d'un surveillant. Ses compagnons de captivité étaient parvenus à lui procurer une table et une chaise. La cellule était elle-même plus vaste que les autres.

Le mercredi 24 mai, à sept heures et demie du soir, le directeur de la prison, un certain Lefrançais, homonyme du membre de la Commune et ayant séjourné six années au bagne, monta dans la prison à la tête de cinquante fédérés, parmi lesquels se trouvait un pompier, et occupa la galerie dans laquelle étaient enfermés les prisonniers princi-

paux. Ces fédérés se rangèrent dans la galerie qui conduit au chemin de ronde du Nord, et peu d'instants après un brigadier de surveillants alla ouvrir la cellule de l'archevêque et l'appela à voix basse. Le prélat répondit : *Présent!*

Puis il passa à la cellule de M. le président Bonjean, puis ce fut le tour de M. l'abbé Allard, membre de la Société internationale de secours aux blessés; le P. Ducoudray, supérieur de l'école Sainte-Geneviève, et le P. Clair, de la Compagnie de Jésus; enfin le dernier appelé fut M. l'abbé Deguerry, le curé de l'église de la Madeleine. A peine leur nom était-il prononcé, que chacun des prisonniers était amené dans la galerie et descendait l'escalier conduisant au chemin de ronde; sur les deux côtés, autant qu'il me fut permis de le juger, se tenaient les gardes fédérés, insultant les prisonniers et leur lançant des épithètes que je ne puis reproduire.

Mes infortunés compagnons furent ainsi accompagnés par les huées de ces misérables jusqu'à la cour qui précède l'infirmerie. Là il y avait un peloton d'exécution. Mgr Darboy s'avança, et s'adressant à ses assassins, il leur adressa quelques paroles de pardon. Deux de ces hommes s'approchèrent du prélat; et, devant leurs camarades, s'agenouillèrent et implorèrent son pardon. Les autres fédérés se précipitèrent vers eux et les repoussèrent en les insultant; puis, se retournant vers les prisonniers, ils leur adressèrent de nouvelles injures. Le commandant du détachement en fut outré; il fallait donc que ce fût bien exagéré. Il imposa silence à ces hommes, et après avoir lancé un épouvantable juron :

« Vous êtes ici, dit-il, pour fusiller ces gens-là et non pas pour les eng..... »

Les fédérés se turent et, sur le commandement de leur lieutenant, ils chargèrent leurs armes.

Le P. Allard fut placé contre le mur et fut le premier

frappé ; puis Mgr Darboy tomba à son tour. Les six prisonniers furent ainsi fusillés et montrèrent tous le plus grand courage.

Après cette tragique exécution, faite sans qu'il fût rédigé un procès-verbal, et en présence seulement de quelques bandits, les corps des malheureuses victimes furent placés tout habillés dans une voiture de la Compagnie de Lyon réquisitionnée à cet effet, et conduits au Père-Lachaise, où ils furent déposés dans la dernière tranchée de la fosse commune, à côté les uns des autres, sans même qu'on prît soin de les couvrir de terre.

Ces exécutions du 24 n'étaient que le prélude de celles qui eurent lieu avant-hier.

J'ai pu, grâce à la bienveillance d'un surveillant M. Langevin, qui s'efforça de rendre notre captivité moins dure, obtenir ces quelques renseignements et ceux qui suivent. Quelque incomplets qu'ils soient, ils jettent quelque lumière sur cet épouvantable drame.

Vendredi soir donc, la scène qui s'était passée dans la journée du mercredi se renouvela, et quinze prisonniers, parmi lesquels se trouvaient M. de Vraisse, autrefois employé à la préfecture de police ; le P. Radigue et le P. Ollivain, de la Compagnie de Jésus, tombèrent sous les balles de ces misérables assassins.

Ce même jour est mort un jeune séminariste, à peine âgé de vingt ans, M. Seigneuray, fils du directeur du collège de Lons-le-Saulnier. Il me disait : « Mon pauvre père ! mes pauvres parents ! quel désespoir pour eux ! Enfin, je paye pour la position de mon père ; heureux si ma mort peut sauver un de mes semblables et donner quelques remords à mes bourreaux ! »

Hier samedi, le surveillant Langevin vint nous trouver vers trois heures de l'après-midi, et nous prévint de ne pas

nous émouvoir du bruit qui se faisait à l'extérieur. Nous pressentions en effet de graves événements. Le surveillant nous recommanda le calme et la patience.

A la même heure, le délégué à la sûreté générale Ferré, membre de la Commune, vint s'installer au greffe et fit venir les condamnés du pénitencier et les hommes qui étaient détenus dans la prison en attendant leur transfert au bagne. Il leur déclara « qu'ils étaient libres. » Des armes et des munitions furent données à ces bandits, et de suite commença le massacre d'un grand nombre de prisonniers, au nombre desquels se trouvaient soixante-six gendarmes. Cinq gendarmes ont bienheureusement échappé au massacre ; ils se trouvaient à l'infirmerie. Vers sept heures, les détenus étaient délivrés et armés. Les gardiens de la prison étaient-ils ivres ou avaient-ils jugé à propos de s'échapper ? Toujours est-il que le surveillant Langevin remonta, et ouvrant en toute hâte les portes de nos cellules, il nous dit : « Sauvez-vous, vous le pouvez, mais faites vite ! »

Nous nous élançâmes hors de la prison. Arrivés sur la place de la Roquette, nous nous divisâmes. M. Rabut, commissaire de police, est sorti en même temps que moi ; j'ai cherché un asile dans ce quartier, et ce matin je regagnais mon domicile.

Voici, monsieur le rédacteur, les renseignements que je puis vous donner. C'est peut-être tout ce qu'on pourra savoir de cette époque sanglante de notre histoire.

